

CONTENUS ÉPREUVES ARTISTIQUES D'ADMISSION

Année académique 2024-25 / ARTS² - 7 rue de Nimy - 7000 Mons

Pour toutes les options instrumentales et vocales, un test de lecture ainsi qu'un entretien individuel peuvent être demandés lors de l'épreuve d'admission.

• SECTION ÉCRITURE ET THÉORIE MUSICALE

OPTION COMPOSITION (Y COMPRIS COMPOSITION - MUSIQUES APPLIQUÉES)

Contenu de l'épreuve

Présentation par le candidat de compositions écrites ou enregistrées, même inachevées.
Évaluation par le jury du parcours artistique du candidat, de sa maîtrise suffisante des langages musicaux et des techniques instrumentales et/ou électroniques.
Évaluation des connaissances générales.
Entretien de 20' avec le jury d'admission, sur les motivations du candidat et ses aspirations.

OPTION DIRECTION D'ORCHESTRE (MASTER)

Contenu de l'épreuve

Contrôle de l'oreille : accords classiques et dissonants, dictée polyphonique.
Contrôle théorique : instrumentation ; orchestration, reconnaissance de timbre.
Contrôle de l'aptitude à la direction : direction d'un fragment d'œuvre du répertoire symphonique interprété par un ou deux pianistes.
Entretien avec le jury d'admission sur base de l'épreuve théorique et de l'épreuve pratique, sur les intentions du candidat, ses aspirations, ses buts, ainsi que sur la maîtrise de connaissances suffisantes nécessaires à la réussite des études.
> Les œuvres du concours d'entrée sont disponibles sur demande à nicolaskruger@yahoo.fr

OPTION ÉCRITURES CLASSIQUES (MASTER)

Contenu de l'épreuve

Présentation de quelques travaux d'écritures sous forme de réalisations instrumentales ou vocales (avec textes) dans un (des) style(s) au choix du candidat (tonal, modal, atonal...)
(éventuellement) de petites compositions.
Évaluation de la connaissance de l'évolution des langages et styles musicaux.
Entretien de 20' avec le jury d'admission portant essentiellement sur les motivations du candidat.

OPTION FORMATION MUSICALE (MASTER)

Contenu de l'épreuve

Audition

Rythmes binaires et ternaires
Accords : reconnaissance des couleurs
Une voix tonale (> 4 altérations à l'armure) Deux voix (> 4 altérations à l'armure)
Dépistage des erreurs à une voix

Lecture

Une mélodie facile à vue (sans aucune préparation), sans support des notes et sans texte
Rythmes avec changements de mesures et rapports de mesures
Une polyrythmique facile
Chantée : une partie lente à 7 clés et une partie plus rapide à 2 clés

Piano

Déchiffrage d'un accompagnement facile et d'une leçon de solfège

Entretien

De +/- 20' avec le jury d'admission sur base de l'épreuve, sur le curriculum vitae et les intentions du candidat ; sur la maîtrise des connaissances théoriques nécessaires à la réussite des études

• SECTION FORMATION INSTRUMENTALE

Option Claviers

ÉPREUVE ARTISTIQUE - SPÉCIALITÉ PIANO

Au choix du candidat

- 2 études
- 1 prélude et fugue de Bach
- 3 œuvres ou partie(s) d'œuvre

ÉPREUVE ARTISTIQUE - SPÉCIALITÉ ACCOMPAGNEMENT AU PIANO (MASTER)

Modalités d'organisation de l'épreuve : L'épreuve d'admission se déroule en deux étapes distinctes.

Au choix du candidat

- 2 mélodies de caractère différent (de 2 à 3 pages)
- 1 œuvre ou partie d'œuvre instrumentale (accompagnement de concerto par exemple ou toute autre transcription d'orchestre, à l'exclusion du répertoire de la musique de chambre)

Au choix du jury

- Suite à la réussite de cette 1^{ère} épreuve, le candidat reçoit une œuvre d'accompagnement instrumental qu'il prépare pendant la semaine précédant un second passage devant jury.

ÉPREUVE ARTISTIQUE - SPÉCIALITÉ ORGUE

Au choix du candidat

- 1 œuvre de Bach
- 3 œuvres ou partie(s) d'œuvre
- 1 étude pour clavier et pédalier ou un mouvement de sonate en trio

ÉPREUVE ARTISTIQUE - SPÉCIALITÉ ACCORDÉON

Au choix du candidat

- 2 études
- 4 œuvres ou partie(s) d'œuvre

Option Cordes

ÉPREUVE ARTISTIQUE - SPÉCIALITÉS VIOLON, ALTO, VIOLONCELLE, CONTREBASSE

Au choix du candidat

- 2 études
- 3 œuvres ou partie(s) d'œuvre

ÉPREUVE ARTISTIQUE - SPÉCIALITÉ GUITARE, HARPE

Au choix du candidat

- 1 étude
- 1 œuvre ou partie d'œuvre de Bach
- 2 œuvres de styles et époques différents

Option Percussions

ÉPREUVE ARTISTIQUE

Au choix du candidat

- 2 études de petite caisse
- 2 études de timbales
- 1 étude de xylophone
- 1 étude d'accessoires

Option Vents - toutes spécialités (sauf flûte)

ÉPREUVE ARTISTIQUE

Au choix du candidat

- 3 études
- 3 œuvres ou partie(s) d'œuvre

Option Vents - flûte traversière

BACHELIER

- 1 œuvre imposée: Mozart, *Andante* en *do* majeur pour flûte et piano
- 1 œuvre avec piano au choix (autre que Mozart)
- 1 étude virtuose au choix (Köhler, Andersen,...)

MASTER

- 1 œuvre imposée: Mozart, *Concerto* en *sol* majeur ou en *ré* majeur (2 mouvements au choix)
- 1 œuvre avec piano au choix (autre que Mozart)
- 1 étude virtuose au choix (Lorenzo, Köhler, Andersen,...)

MASTER DIDACTIQUE

- 1 œuvre imposée: *Fantaisie* pour flûte et piano de Fauré
- 1 œuvre avec piano au choix
- 1 étude virtuose au choix (Lorenzo, Köhler, Andersen,...)

MASTER SPECIALISÉ ORCHESTRE

1. Envoi du dossier par courriel en amont à laura.sandrin@artsaucarre.be: motivations personnelles et description du projet final de juin
2. Programme de l'examen d'admission
 - 1 œuvre imposée: Mozart, *Concerto* en *sol* majeur ou en *ré* majeur
1^{er} mouvement (exposition et développement) + 2^{ème} mouvement
 - 5 traits d'orchestre au choix

SECTION FORMATION VOCALE

Options Chant

ÉPREUVE ARTISTIQUE

Au choix du candidat

- 3 œuvres de genres et de styles différents, exécutées de mémoire

• SECTION MUSIQUE ÉLECTROACOUSTIQUE

Option Composition acousmatique

Contenu de l'épreuve

Test écrit des facultés perceptives (comparaison de 2 ou 3 séquences électroacoustiques : définition de leurs similitudes ou différences).
Descriptif perceptif d'un extrait d'œuvre entendu deux fois.
Connaissance du répertoire des musiques contemporaines (grandes œuvres marquantes tant instrumentales qu'électro-acoustiques post-1945) et extra-européennes.
Évaluation des qualités d'écoute.
Évaluation de la mémoire auditive.
Entretien de 20' avec le jury portant sur l'expérience, les réalisations antérieures et sur les motivations de l'étudiant.

• SECTION MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES

Option Création musicale transdisciplinaire

Contenu de l'épreuve

Présentation par le candidat de compositions écrites ou enregistrées, même inachevées.
Evaluation par le jury du parcours artistique du candidat, de sa maîtrise suffisante des langages musicaux et des techniques instrumentales et/ou électroniques.
Evaluation des connaissances générales.
Entretien de 20' avec le jury d'admission, sur les motivations du candidat et ses aspirations.